

25 gouttes de teinture d'opium. Fehling n'a constaté ni sommeil prolongé ni constipation. Pour nous, nous avons remarqué l'un et l'autre chez l'enfant d'une malade atteinte de péritonite puerpérale, et qui prenait de fortes doses d'opium.

Il ne faut pas cependant s'exagérer les dangers de cette élimination des médicaments par la glande mammaire, attendu que les accidents vraiment sérieux ont été très rares. La morphine et le chloral, à doses ordinaires, n'affectent pas le nourrisson. Il n'y aurait donc danger que dans le cas d'un dosage considérable, comme dans celui que nous venons de citer. Fehling énonce, à cette occasion, un fait qu'il ne serait pas mal à propos de faire comprendre à la grande majorité de nos clients et surtout de nos clientes, c'est que la nourriture de la mère, même les fruits acides et le vinaigre, n'a pas d'influence sur le nourrisson."

*Du traitement de la coqueluche par le grindelia robusta.*—Dans un rapport présenté à l'Académie de médecine de Paris, au sujet d'un mémoire de M. Bilhaut, M. Cadet de GASSICOURT a donné le résultat de recherches entreprises dans le but d'établir la valeur du grindelia robusta dans le traitement de la coqueluche. Les pointes sont restées aussi fortes et aussi nombreuses, et la durée de la maladie n'a pas semblé être diminuée. D'autre part, le médicament n'a pas paru agir sur l'élément infectieux de la coqueluche ni mettre à l'abri des complications pulmonaires. Le grindelia est donc loin d'être un spécifique dans la coqueluche, comme a paru vouloir l'établir M. Bilhaut dans le mémoire en question.

*La quinine contre les douleurs post-puerpérales.*—Quelle est la véritable cause des douleurs post-puerpérales ? Elle n'est pas invariablement la même dans tous les cas, comme on le sait. Parfois la douleur est causée par la présence d'un caillot ou d'un débris de placenta retenu dans la cavité utérine. D'autres fois elle est pour ainsi dire la conséquence naturelle d'un travail laborieux et prolongé. On l'observe presque toujours chez les femmes auxquelles on a administré—à tort ou à raison—de l'ergot de seigle. Depaul considérait ces tranchées comme étant la continuation physiologique des contractions rythmiques du travail. M. le professeur PARVIN, de Philadelphie, (1) est d'avis qu'il est des cas chez lesquels aucune des causes énumérées plus haut ne saurait expliquer la production des douleurs post-puerpérales, et qu'il faut alors attribuer celles-ci à une irritabilité excessive de l'utérus. Il se produit un véritable spasme, un ténésme utérin, et cela, en l'absence de tout caillot à expulser. Dans ces cas, M. PARVIN recommande beaucoup le traitement par la quinine (10 grs., répétés au bout de 3 heures si besoin il y a) à laquelle il ajoute de petites doses d'opium.

---

(1) *Virginia Medical Monthly*, octobre 1887.